

Dons au profit de l'association CSPertuis Tennis de table

POURQUOI FAIRE UN DON ?

Ce don permet à l'association de **compenser les baisses de subventions, de faire face à l'augmentation des charges**, mais aussi de limiter au mieux les augmentations des cotisations tout en continuant à investir en matériel et en fournissant aux adhérents **des entrainements dirigés de qualité**.

Notre club est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, à ce titre elle peut recevoir des dons et faire bénéficier ses donateurs d'une **réduction d'impôts** égale à 66 % du montant du don.

Dans ce cadre, nous vous proposons 2 possibilités :

- **un don d'un montant libre** : la réduction d'impôts sera égale à 66% de ce montant (exemple 100 € de dons = 66 € de réduction d'impôts),

ou

- une **formule don + cotisation** afin que le montant final soit le même que le coût normal d'une cotisation.

Tout le détail est dans le tableau suivant mais le principe est de faire un chèque « cotisation donateur » de 50 euros et un don défiscalisable d'un montant calculé pour que la part non défiscalisable (34%) soit égale, une fois rajoutée à ces 50 euros, au montant d'une cotisation « classique ».

TABLEAU DON + COTISATION			
	Adultes licenciés	Jeunes licenciés et loisirs adultes	Jeunes loisirs
	<i>2 chèques (50 /370)</i>	<i>2 chèques (50 / 325)</i>	<i>2 chèques (50/270)</i>
Cotisation normalement due carte CSP comprise	175,00 €	160,00 €	140,00 €
Versement global	420,00 €	375,00 €	320,00 €
Cotisation «part statutaire"»	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Don	370,00 €	325,00 €	270,00 €
Défiscalisation (66% du don)	244,20 €	214,50 €	178,20 €
Coût réel de la cotisation	175,80 €	160,50 €	141,80 €

- Le don doit être encaissé avant le 31 décembre de l'année fiscale N-1
- Vous pouvez effectuer ce don avec plusieurs chèques
- Le reçu fiscal (CERFA n°11580) vous sera envoyé en Mars 2021 de manière à le joindre à votre déclaration
- La réduction d'impôts vient en déduction directe du montant de l'impôt à payer

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter Michel Constant au 06 20 27 82 68